

# Rapport d'activité 2025

---

<b>3</b>	<b>Services de l'enseignement obligatoire</b>	<b>4</b>
<b>3.1</b>	<b>Généralités</b>	<b>4</b>
3.1.1	Thèmes communs aux deux parties linguistiques	4
3.1.2	Partie francophone	9
3.1.3	Partie alémanique	11
3.1.4	Enseignement spécialisé	13
3.1.5	Effectifs élèves (état au 1 <sup>er</sup> novembre)	15
3.1.6	Ouverture fermeture de classes	15
3.1.7	Effectif élèves physiques et classes par district pour le cycle 1 et 2 (état au 1 <sup>er</sup> novembre, avec les classes de soutien)	16
3.1.8	Effectif élèves physiques et classes par Cycle d'orientation (état au 1 <sup>er</sup> novembre)	16
<b>3.2</b>	<b>Pédagogie spécialisée</b>	<b>17</b>
3.2.1	Généralités	17
3.2.2	Données statistiques de l'enseignement spécialisé	17
3.2.3	Les services de logopédie, de psychologie et de psychomotricité (SLPP)	18
<b>3.3</b>	<b>Echanges scolaires</b>	<b>19</b>
3.3.1	Généralités	19
3.3.2	Douzième année linguistique (DAL)	19
3.3.3	Echanges élèves / classes (EC)	19
3.3.4	Echanges individuels de vacances (EIV)	20
3.3.5	Movetia	20
3.3.6	Région capitale suisse (RCS)	21

---

## 3 Services de l'enseignement obligatoire

Chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF) : Hugo Stern

Chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) : Andreas Maag

Chef du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) : Stéphane Noël

### 3.1 Généralités

#### 3.1.1 Thèmes communs aux deux parties linguistiques

##### Enquête Ecoplan sur le temps de travail des enseignants : mandat pour une analyse qualitative

Lancée en 2023, l'enquête fribourgeoise sur le temps de travail des enseignant-e-s a suscité une participation élevée, avec un taux de réponse de 85 %. Elle visait à dresser un état des lieux de la situation professionnelle des enseignant-e-s du canton de Fribourg, en particulier en ce qui concerne les temps de travail, les tâches assumées et la charge de travail qui en découle. Les résultats devaient servir de base à une éventuelle révision du règlement relatif au personnel enseignant (RPEns) de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC).

Les réponses ont montré que, de manière générale, les enseignant-e-s se déclarent très satisfaits de leur métier. Néanmoins, plusieurs aspects ont été identifiés comme nécessitant une analyse qualitative approfondie, notamment l'organisation du travail pour les personnes travaillant à temps partiel.

Dans cette optique, des situations concrètes issues du quotidien des écoles du canton seront examinées afin d'en améliorer la compréhension et d'identifier des mesures applicables à l'État de Fribourg. Ces travaux pourraient conduire à des adaptations du RPEns (RSF 415.0.11) et/ou à l'élaboration de directives, d'instructions ou de pratiques recommandées.

Le processus sera coordonné par un groupe de pilotage chargé d'organiser les travaux au sein de trois sous-groupes. Ceux-ci réuniront des enseignant-e-s, des représentant-e-s des organisations syndicales, des directions d'établissement ainsi que des représentant-e-s des services de l'enseignement, et traiteront les thématiques suivantes :

- > *Charge administrative et mandat de l'enseignant-e :*
  - Définir la notion de charge administrative dans le pensus de l'enseignant.
  - Définir des consignes pour les directions d'établissement en respectant les temps partiels.
- > *Ecole à visée inclusive :*
  - Définir l'école à visée inclusive dans le contexte fribourgeois, en précisant les principes, les objectifs et les dispositifs disponibles (Quels sont les problèmes ou les défis identifiés ? Quelles sont les conséquences ou implications des définitions ? Quelles pistes de solution sont envisageables ou déjà mises en œuvre (par exemple d'autres cantons, etc.) ? Quels sont les acteurs les plus directement concernés par cette problématique ?). Entre autres aussi tenir compte des résultats de l'Audit concernant la partie école inclusive et charge de travail du SEnOF.
  - Définir un cadre général permettant à chaque établissement une mise en œuvre adaptée à son contexte.
- > *Organisation de l'école et des ressources humaines :*
  - Analyser les impacts de l'introduction d'une unité de maîtrise de classe ou d'une reconnaissance de cette tâche et proposer des modalités de mise en œuvre. Entre autres, sur la base des résultats de l'étude d'Ecoplan, qui met en évidence une surcharge de travail des enseignant-e-s de classe.
  - Analyser et définir un pot commun Ecole Primaire et proposer une mise en œuvre possible.

Le groupe de pilotage élabore, sur la base des propositions formulées par les sous-groupes et en tenant compte, le cas échéant, des éléments issus de l'analyse externe, un rapport final d'ici à la fin de l'année scolaire 2025–2026. Ce rapport présente les conclusions des travaux et formule des propositions, y compris celles qui pourraient nécessiter une modification du Règlement relatif au personnel enseignant (RPEns).

---

## Culture & Ecole : programme de sensibilisation et d'accès à la culture pour les élèves de la scolarité obligatoire du canton.

Durant l'année scolaire 2024/2025, 49'675 élèves ont pris part à une activité du programme Culture & Ecole. Les enseignant-e-s ont pu choisir parmi près de 300 activités différentes en français, en allemand ou bilingues en profitant de bons de réduction ou de la gratuité. Dans ce cadre, les classes ont pu bénéficier des transports publics pour se déplacer vers le lieu culturel de leur choix, ceci sans frais supplémentaires.

### Activités d'échanges

Les échanges linguistiques sont encouragés durant l'ensemble de la scolarité obligatoire et peuvent prendre différentes formes. Un accent particulier est mis au cycle 3, où tous les élèves de 10H doivent participer à un échange. Des possibilités financières et des ressources pédagogiques sont à disposition pour encourager et faciliter ces échanges.

### Encouragement à l'apprentissage des langues et enseignement par immersion

**Encouragement à l'apprentissage des langues :** les recommandations pour la mise en œuvre de la promotion des langues ont été formalisées par des lignes directrices pour l'encouragement à l'apprentissage des langues (enseignement par immersion). Celles-ci mettent en évidence les différentes formes d'enseignement par immersion possibles, tout en indiquant aux établissements scolaires les modalités de mise en œuvre. Pour rappel, ces différentes formes s'articulent autour d'activités d'échanges et d'enseignement par immersion.

Les enseignant-e-s peuvent conduire des activités ou des séquences d'enseignement dans la langue partenaire. Ces séquences visent des apprentissages disciplinaires et sont obligatoires pour les élèves. Lorsque l'entier d'une discipline est enseigné dans la langue partenaire entre 20 à 50 % du temps d'enseignement, on parle d'enseignement bilingue ou, conformément à l'art. 26 RLS, de classe bilingue. Cette dernière peut être constituée d'élèves bilingues provenant des deux communautés linguistiques et ayant grandi dans un environnement bilingue ; d'élèves monolingues provenant à part égale des deux communautés linguistiques ; d'élèves uniquement ou majoritairement monolingues. En collaboration avec la Ville de Fribourg, la DFAC a ouvert deux classes bilingues 1H/2H à l'école primaire francophone et germanophone de la Vignettaz à la rentrée 2021/22. Ce projet s'est poursuivi durant l'année scolaire 2024/25. Un rapport d'évaluation positif sur la période 2021/2023 a été élaboré. Depuis la rentrée 2024/25 deux classes bilingues 1H-2H sont formellement institutionnalisées. Le concept visant à introduire deux filières bilingues 3H-8H à partir de l'année scolaire 2026/27 dans les écoles primaires germanophones et francophones Vignettaz à Fribourg, ainsi que le cadre réglementaire correspondant a été présenté le 5 juin 2025 aux services de l'enseignement et à la Conseillère d'Etat. Ce concept s'appuie sur les deux classes bilingues 1H/2H existantes et prévoit une extension progressive et la création de classes bilingues à partir de la 3H jusqu'à la formation d'une filière bilingue 1H-8H, en tenant compte des réalités respectives des écoles germanophone et francophone. Ces prochains mois seront consacrés à la planification fine de l'organisation à mettre en place en août 2026. Le projet prévoit l'introduction progressive de classes bilingues à deux niveaux dans la section germanophone et une filière de classe bilingue à un niveau dans la partie francophone. Le temps de déploiement complet de la filière prendrait en principe 6 ans.

Des ressources financières et pédagogiques sont déployées pour faciliter et **encourager l'enseignement par immersion**. Pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, de nombreuses informations sont mises à disposition des enseignant-e-s sur [Immersion – Accueil \(sharepoint.com\)](#), et notamment les instructions pour l'encouragement à l'apprentissage de la langue partenaire, des ressources mutualisées et la liste des projets. L'offre de cours en immersion proposée aux élèves de l'école obligatoire s'est poursuivie durant l'année scolaire 2024/25 et, ce également pour les écoles primaires. 12 CO sont impliqués tout comme 20 établissements primaires. Les instituts de formation des enseignant-e-s veillent à développer une didactique de l'enseignement par immersion pour tous les niveaux d'enseignement et la Haute Ecole pédagogique de Fribourg (neu Universität Freiburg) propose une formation continue dans le domaine de l'immersion pour les enseignant-e-s des deux régions linguistiques.

**Le plan d'études romand en Education numérique (PER EdNum)** est désormais mis en œuvre dans toutes les classes du cycle 1. Il est prévu progressivement dans les autres degrés pour concerner toute la scolarité obligatoire dès

---

la rentrée 2027. Plus de la moitié du corps enseignant des écoles primaires a effectué sa formation à l'Education numérique. La quasi-totalité du corps enseignant aura achevé la formation pour la rentrée 2027, au plus tard 2028. Le réseau des personnes ressources (PR) va se renforcer. Plus de la moitié des établissements auront une PR à cette rentrée 2026 et partout dès 2027. L'arrivée des IA génératives dans le monde de l'éducation pose des défis de taille. Il s'avère nécessaire de sensibiliser les élèves aux enjeux de cette technologie et de leur enseigner leurs principes de base. Ceci se fait en collaboration avec de nouvelles ressources élaborées par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse Romande et du Tessin (CIIP).

### **Programme Sports-Arts-Formation :**

Dans le but de mieux concilier carrière scolaire et sportive ou artistique, des aménagements sont à disposition pour les jeunes talents. Le programme Sports-Arts-Formation (SAF) permet aux sportifs et sportives de talent ainsi qu'aux artistes d'obtenir des allègements ou aménagements scolaires et des mesures particulières. Pour l'année scolaire 2025/26, 670 (643) demandes ont été reçues et 537 (555) acceptées dont 327 (323) en statut « SAF », 177 (195) en statut « Espoirs » et 33 (37) en « Ecolage hors canton ». Sur ce nombre de demandes acceptées, 61 (58) concernent des artistes dans les domaines de la danse et de la musique, alors que les autres élèves sont des sportifs et sportives. D'autre part, 5 (3) talents sportifs proviennent d'autres cantons. Au secondaire I, 187 (221) élèves bénéficient du programme alors qu'ils sont 241 (263) au secondaire II et 43 (64) en formation professionnelle.

Les quatre collèges fribourgeois St-Michel, Ste-Croix, Gambach, le collège du Sud et l'école de culture générale de Fribourg ont obtenu le label Swiss Olympic Partner School décerné par l'organisation faîtière du sport suisse. Ce certificat, valable deux ans à compter du 1er août 2025, renforce la position et l'attractivité de ces écoles pour les jeunes sportifs qui souhaitent concilier formation et sport de haut niveau. En outre, le label « Swiss Olympic Label School » garantit que les élèves doués en sport atteignent le même niveau scolaire que leurs camarades de classe et ne subissent aucune restriction dans le choix de leur orientation scolaire ou professionnelle.

**Mesures de Soutien Educatif Social (mesures SES) :** durant l'année scolaire 2024/25, les différents dispositifs composant les mesures SES ont été sollicités par les établissements scolaires comme suit :

- > 157 élèves et/ou classes ont bénéficié d'une prise en charge via des mesures internes ponctuelles au sein des établissements scolaires. Sur ces 157 situations, 91 concernaient le cycle 1 (1H-4H), 54 le cycle 2 (5H-8H) et 12 le cycle 3 (9H-11H). Ces situations concernaient pour 62% des élèves francophones et pour 38% des élèves alémaniques. Les chiffres sont en augmentation par rapport à l'année scolaire précédente (135 en 2023/24).
- > Le travail social en milieu scolaire et la médiation scolaire conseillent et soutiennent les écoles dans des situations socialement difficiles et constituent des ressources précieuses. Il y a actuellement 74 TSS (58 francophones et 16 alémaniques) qui sont actifs dans les écoles de la scolarité obligatoire du canton. Le dispositif de la médiation scolaire est, quant à lui, présent dans les établissements scolaires depuis 1996. Dans la partie francophone du canton, l'équipe de la médiation mobile (cycles 1 et 2) a pris en charge 125 situations (129 en 2023/24) dont 15 situations de crise. Au cycle d'orientation, la médiation intégrée est dotée de ressources à hauteur d'une unité hebdomadaire de médiation pour 120 élèves. Les 47 médiateur-trice-s actuellement en fonction ont été sollicité-e-s dans 1264 situations, ce qui correspond à 3610 unités de prise en charge au total.
- > L'unité mobile a, quant à elle, pris en charge un total de 125 situations (130 en 2023/24). 60 situations concernaient le cycle 1 (1H-4H), 47 le cycle 2 (5H-8H) et 18 le cycle 3 (9H-11H). Ces situations concernaient pour 67% des élèves francophones et pour 33% des élèves alémaniques.

Les 5 classes relais du canton ont pris en charge 44 élèves au total durant l'année scolaire 2024/25 :

- > Les 3 classes relais du cycle 3 (9H-11H) ont accueilli au total 25 élèves (16 francophones et 9 alémaniques / 20 garçons et 5 filles). Du côté francophone, 8 élèves ont pu réintégrer leur classe d'origine, 4 élèves ont réintégré une autre classe ou un autre établissement scolaire, 2 élèves ont terminé leur scolarité obligatoire et 2 élèves ont poursuivi leur scolarisation en classes relais à la rentrée 2025/26. Du côté alémanique, 4 élèves ont pu réintégrer leur classe d'origine, 2 élèves ont réintégré une autre classe ou un autre établissement scolaire, 2 élèves ont terminé leur scolarité obligatoire et 1 élève a poursuivi sa scolarisation en classes relais à la rentrée 2025/26

- 
- > Les classes relais des cycles 1 et 2 (2H–8H) ont accueilli au total 19 élèves (10 francophones et 9 alémaniques / 17 garçons et 2 filles). Du côté francophone, 6 élèves ont pu réintégrer leur classe d'origine, 2 élèves ont réintégré une autre classe ou un autre établissement scolaire et 2 élèves ont poursuivi leur scolarisation en classes relais à la rentrée 2025/26. Du côté alémanique, 7 élèves ont pu réintégrer leur classe d'origine et 2 élèves ont poursuivi leur scolarisation en classes relais à la rentrée 2025/26.

**Le bureau « santé à l'école » :** Dans le cadre du concept inter-directionnel de santé à l'école 2023-2027, diverses actions prioritaires ont été entreprises en 2025, notamment l'accompagnement de plusieurs établissements scolaires par REPER pour l'entrée dans le Réseau fribourgeois d'écoles<sup>21</sup> avec le soutien de la Stratégie cantonale de développement durable. Ce réseau compte désormais 56 écoles (8 adhésions en 2025). Aussi, divers projets et projets pilotes ont été mis en œuvre, des demandes d'agrément ont été traitées et des formations / moments d'échanges pour les enseignant-e-s / directions d'écoles / partenaires ont été organisés. De plus, une révision de l'article 8 du Règlement pour la promotion de la santé et prévention a été entamée, ainsi qu'un travail de réflexion sur les liens santé-climat/durabilité afin de concrétiser ces aspects dans la mise en œuvre.

### L'éducation en vue du développement durable (EDD)

#### Semaine du climat

Pour la deuxième année consécutive, environ 500 classes ont participé à la Semaine cantonale du climat en mai. Plus de 10 000 élèves ont exploré la thématique du climat et, à travers des actions concrètes, ont acquis des connaissances tout en contribuant à un climat en équilibre. Des classes de l'école primaire ainsi que des classes du cycle d'orientation se sont engagées activement.

Au cœur de cette semaine figuraient les liens entre le climat et la biodiversité. Le castor est devenu une sorte de mascotte, pour laquelle un jeu spécifique a été conçu et largement utilisé dans les classes. En mai 2026, la Semaine du climat sera à nouveau organisée grâce au soutien du Plan climat cantonal, des collaborateurs pédagogiques du SENOF et du DOA, ainsi que de nombreux enseignants et directions d'école. Elle portera cette fois sur le thème « Climat et consommation ».

#### Exemple de projets d'établissement à Broc et à Tavel

A la rentrée 2025/26, l'établissement de Broc s'est lancé dans le programme Eco-Schools qui vise à donner aux élèves les moyens de s'engager pour un monde durable. Il renforce la mise œuvre de l'éducation à la durabilité, s'appuyant sur le plan d'études romand en proposant un apprentissage amusant, orienté vers l'action et socialement responsable.

En un premier temps, un groupe de travail d'enseignant-e-s s'est formé pour mener par la suite avec l'ensemble des classes, les 7 étapes de la méthodologie Eco-Schools autour de la thématique choisie, de la biodiversité. Les élèves seront les principales actrices et acteurs du programme où les thèmes et enjeux de la durabilité seront explorés à l'aide de situations concrètes. La communauté scolaire utilisera les bâtiments scolaires et leurs alentours comme outils d'étude et d'expérimentation. Les élèves découvriront ainsi comment contribuer concrètement et à leur niveau à un quotidien plus durable.

Ein partizipatives mehrjähriges Projekt zugunsten eines attraktiven und vielseitig nutzbaren Pausenareals wurde an der OS Tafers 2025 abgeschlossen. Aspekte wie Anpassung an den Klimawandel, Biodiversität, attraktive Aussenräume zum Leben und Lernen und Bewegungs- und Gesundheitsförderung wurden dabei berücksichtigt und umgesetzt.

Das grosse Projekt wurde mit vereinten Kräften geplant, realisiert und finanziert. Zahlreiche Hände und Köpfe von der Schuldirektion, über Gemeindemitarbeitende, Lehrpersonen, Eltern, Lernende, Klimaplan, Fachstelle Gesundheit, Architekturbüros, Landschaftsgärtnerinnen und viele mehr haben zum guten Gelingen eines bereichernden Schulareals an der OS Tafers beigetragen.

---

## Guide École Fribourgeoise durable

Au printemps 2025, le guide École Fribourgeoise Durable a été présenté à toutes les directions d'école du canton afin de les accompagner dans leurs démarches. Ce guide a rencontré une large adhésion et aucune demande d'amélioration n'a été formulée. Cette brochure, plutôt théorique, est actuellement complétée par un site web, développé par le service Fritic. La conception de cette plateforme est suivie par un groupe de travail composé de spécialistes en éducation au développement durable du SEnOF, du DOA, de l'Université de Fribourg et de directions d'école. Cette diversité vise à garantir un site facile à l'utilisation et attractif. Des écoles pilotes testeront les outils du site dès le printemps 2026, et à partir de l'été 2026, la plateforme sera accessible à toutes les écoles fribourgeoises.

### Soutien varié pour les enseignants

Des formations continues en lien avec l'EDD comme l'école critique face au racisme ont suscité un vif intérêt auprès de nombreux enseignants et personnel scolaire. Elles ont nourri leur pratique professionnelle et contribué à une éducation fribourgeoise tournée vers l'avenir.

Des projets proposés aux enseignants, tels que le programme « Jeunes Reporters pour l'Environnement » associant éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté mondiale, éducation numérique, a pu permettre aux élèves d'enquêter et de faire entendre leur voix sur les enjeux de la durabilité. Le concours Eduki « Inter Connecté-e-s », a pu offrir l'opportunité aux élèves de s'exprimer sur une thématique actuelle, les enjeux du numérique. À travers des créations artistiques, projets média ou actions concrètes, ils ont pu imaginer une transformation numérique axée sur l'humain et l'environnement.

### Les prestations de Fritic pour l'école obligatoire

Le Centre de compétences Fritic assume une participation active dans divers projets liés à la transformation numérique, au niveau des écoles, de l'administration cantonale, ou à l'intercantonal. Son périmètre s'étend à l'ensemble des services de l'enseignement, soit le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF), le Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA), le service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM), le service de la formation professionnelle (SFP), Grangeneuve (GN) et le Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré (S2), auquel il est rattaché.

Au niveau opérationnel, il assure, pour près de 70 000 utilisateurs et utilisatrices, le bon fonctionnement des plateformes pédagogiques, des plateformes de collaboration et de communication transversales à l'ensemble des services de l'enseignement ainsi que des outils de gestion administrative des écoles. Il gère les projets en lien avec l'informatique administrative ou pédagogique. Il soutient et accompagne au changement les acteurs et actrices du domaine de la formation.

En sus des activités de projets pour les écoles, de maintenance et de suivi des prestations standards, les activités suivantes ont notamment marqué l'année 2025 :

- > Les centres de formation professionnelle du canton de Fribourg sont maintenant tous gérés à l'aide de la solution cantonale ISA.
- > Il en est de même pour le Conservatoire de Fribourg, qui permet maintenant aux élèves et enseignant-e-s de réaliser leurs tâches administratives en ligne (inscriptions, notes, ...).
- > Le projet ENEO, qui prévoit le financement et la gestion par le canton des équipements numériques des écoles de degré obligatoire, a été voté par le Grand Conseil le 23 mai 2025. Toutefois, dans le cadre des mesures PAFE, l'opérationnalisation de ce projet interviendra en 2029 seulement.
- > Les normes et recommandations sur les équipements informatiques des écoles obligatoires, à destination des communes, ont été mises à jour.
- > Le Centre Fritic a publié des capsules vidéo sur l'éducation numérique, à disposition des écoles et du grand public : [Un éclairage sur l'éducation numérique | Fritic](#)
- > En collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA), l'accompagnement des écoles germanophones dans leur intégration du numérique a été nettement renforcé.
- > Dans un souci de clarté et d'accessibilité de l'information, le site internet [www.fritic.ch](http://www.fritic.ch) a fait peau neuve. Il rejoint les standards et l'infrastructure des sites de l'Etat de Fribourg.

- 
- > Le Centre Fritic assume aujourd'hui une grande part des prestations informatiques aux écoles, prestations jusqu'alors assurées par le Service de l'Informatique et de la télécommunication (SITel).
  - > La question d'intelligence artificielle a été un des thèmes de cette année 2025. Notamment, une IA qui garantisse la sécurité et la protection des données a été mise à disposition du corps enseignant, ainsi qu'aux élèves du secondaire 2.

Au niveau cantonal, le centre de compétences participe activement à divers comités de pilotage de projets transversaux de l'Etat.

Au niveau intercantonal, Fritic assure la vice-présidence de la Commission pour le numérique de la CIIP et la présidence du projet Stratégie Numérique de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse Romande et du Tessin (CIIP).

Plus d'informations sont disponibles à l'adresse [www.fritic.ch](http://www.fritic.ch).

### Projet 11-11-11

Ce projet a été initié par la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens, tenant compte entre autres de ses contacts avec des associations de parents d'élèves. Il vise à mieux connaître l'état d'esprit des jeunes au sortir de leur scolarité obligatoire, enrichissant ainsi la réflexion sur les évolutions futures de l'école. Durant l'automne 2025, filles et garçons des classes de 11H, francophones et germanophones, ont réfléchi à leur situation d'élèves, notamment à l'aune de la loi scolaire adoptée il y a 11 ans (2014). Parallèlement, 11 thèmes d'approfondissement leur ont été soumis. Le 23 janvier 2026, ces activités ont débouché sur une journée de débats, à l'Hôtel Cantonal de Fribourg, avec une délégation d'élèves représentant chacun des 23 cycles d'orientation (CO) et en présence de représentant-e-s du monde politique. Les élèves ont notamment participé à une séance calquée sur un plenum du Grand Conseil clôturée par un vote : ils ont demandé à la DFAC d'analyser et évaluer les différents modèles d'organisation scolaire au CO.

### AMOK (attaque ou menace envers la collectivité)

Dans le cadre de la prévention et de la gestion des situations AMOK, la DFAC a mis en place le Cartable de crise (CCrise) : un espace numérique sécurisé de stockage d'informations, avec des accès directs destinés notamment aux pompiers et à la Police cantonale. Pour chaque établissement, le CCrise regroupe et maintient à disposition les coordonnées des membres de la cellule de crise de l'établissement, les plans des bâtiments, le concept d'évacuation établi par la commune / l'association de CO, ainsi que l'historique des exercices d'évacuation. En parallèle, un effort de préparation collective a été assuré : toutes les directions (primaire et CO), l'ensemble des enseignant-e-s (primaire et CO) ainsi que tous les élèves des CO ont été sensibilisés aux comportements à adopter en cas d'alarme AMOK.

### 3.1.2 Partie francophone

Les thèmes traités durant l'année 2025, spécifiquement dans la partie francophone du canton :

#### *Co-enseignement*

Depuis 2019, les enseignant-e-s spécialisé-e-s assurant les soutiens intégratifs travaillent au sein d'un ou plusieurs établissements scolaires et font donc pleinement partie de l'équipe pédagogique. C'est également le cas des enseignant-e-s qui assurent un soutien en français aux élèves allophones (enseignant-e-s FLS). Au-delà du soutien individualisé aux élèves, ces enseignant-e-s sont des personnes-ressources pour leurs collègues enseignant-e-s titulaires. Dans cette nouvelle approche, des binômes se constituent dans des classes (lorsqu'un regroupement des unités le permet) pour intervenir en co-enseignement. Afin de valoriser cette modalité, le SEnOF et le SESAM ont organisé conjointement des journées de formation sur cette thématique, avec l'opportunité d'entendre le Prof Philippe Tremblay, expert reconnu de cette pratique, et de mettre les établissements et leur direction en réflexions. Ces journées de formation ont été particulièrement appréciées par l'ensemble des participants.

#### *Formation des cadres* (inspectorat scolaire, direction de CO, direction d'école primaire, adjoint-e de direction)

C'est le consortium romand de la formation en direction d'institutions de formation (FORDIF), constitué de quatre Hautes Ecoles mandatées par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du

---

Tessin (CIIP), qui assume les différentes volées de cette formation de cadres. En 2024/25, 7 cadres ont été formés, ils recevront leur CAS en janvier 2026. La période de formation a commencé le 18 janvier 2024 et s'est terminée le 5 septembre 2025.

#### *Plan d'études romand (PER)*

L'introduction de nouveaux moyens émanant de la CIIP se poursuit afin de répondre aux exigences de ce document de référence de la scolarité obligatoire. Les apprentissages relevant de l'éducation numérique (usage approprié des outils, initiation à la science informatique et éducation aux nouveaux médias) sont désormais intégrés au plan d'études.

#### *Evaluation du travail de l'élève*

A la suite de l'entrée en vigueur du "Cadre général et instructions à destination des enseignants et des directions d'établissement", un important travail a été entrepris à la rentrée 2022 et s'est poursuivi dans les établissements au cours de l'année 2024/25. Un grand nombre des établissements a fait de l'évaluation une priorité de son développement pédagogique. Les directions d'école ont organisé des moments de formation, d'information en plénum, de réflexion par groupe ou en individuel, plaçant la thématique de l'évaluation-soutien d'apprentissage au cœur de ces échanges.

Des évolutions concernant les pratiques évaluatives ont pu être identifiées, cependant le développement d'une évaluation-soutien d'apprentissage reste prioritaire et les prochaines années scolaires permettront de poursuivre les réflexions et les modifications de pratiques entreprises dans les différents cycles de l'enseignement obligatoire.

#### *Rencontres avec les associations professionnelles*

Les responsables du SENOF ont rencontré à plusieurs reprises les comités de la Société pédagogique fribourgeoise francophone (SPFF), de l'Association des maîtres et maîtresses du cycle d'orientation francophone (AMCOFF), du groupe enseignement du Syndicat des services publics (SSP), de l'Association des Directions d'école primaire du canton de Fribourg partie francophone (ADEP) et de l'Association des Directions et des adjoint-e-s des CO francophones (ADCO) afin d'échanger sur les préoccupations de leurs membres.

#### *Maintien et développement de la qualité :*

Les établissements primaires et secondaires poursuivent leur démarche pour maintenir et développer la qualité de leur école. Les priorités fixées localement par les équipes sur la base d'un processus autoévaluatif sont poursuivies. Le cadre Qualité ayant été généralisé en 2020, une partie des établissements donnent cette année de nouvelles orientations à leurs actions, alors que d'autres consolident les objectifs fixés depuis l'amorce de la démarche. A de rares exceptions près, tous les établissements ont été visités par l'inspectorat scolaire afin de compléter le regard autoévaluatif des équipes et participer à la régulation des pratiques. Un second tour de visites sera amorcé en 2026 pour une petite portion des établissements. Afin de prendre en considération les besoins du terrain, l'équipe Analyse & Développement, en charge du suivi du cadre Qualité, est en contact régulier avec les membres des différents groupes de travail (Groupe d'élaboration de ressources, Groupe de résonance, GrouPil). Cela permet la construction de ressources pertinentes et ciblées pour les équipes, favorise le soutien aux directions dans leur pilotage, et renforce l'écoute des directions d'établissement par l'inspectorat scolaire.

---

## *Enseignement aux enfants des familles fribourgeoises itinérantes (yéniches) et soutien à la culture de cette communauté*

Durant l'année scolaire 2021/22, un programme a été initié pour soutenir l'enseignement aux élèves yéniches de familles qui pratiquent le voyage. La communauté étant reconnue minorité nationale, ces familles ont le droit de voyager avec leurs enfants durant l'année, ce qui implique des absences de longue durée à gérer dans les écoles (en général, présence de novembre à mars). Un guide de suivi a été validé par la direction du SEnOF et est régulièrement rappelé aux directions et enseignant.es qui accueillent ces élèves. Par la suite, des activités pédagogiques ont été créées et mises à disposition de tout le corps enseignant des cycles 1 et 2. Ces propositions visent à faire connaître le mode de vie des « gens du voyage » ainsi que leur culture. Depuis l'année scolaire 2024-2025 et durant l'année en cours, des activités sont réalisées, dans le même but, pour les classes du cycle 3. Relevons que ces diverses actions sont soutenues financièrement par l'Office fédéral de la culture.

### **3.1.3 Partie alémanique**

Le Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) s'est principalement penché sur les thèmes suivants :

Le DOA a défini un programme pluriannuel en précisant ses travaux de mise en œuvre de la loi scolaire, du règlement et de projets dans le cadre de différents mandats et de la garantie de la qualité de l'école et de l'enseignement pour la période 2022-2026. Cela inclut l'élaboration de documents, de directives et de guides dans de nombreux domaines et de leur mise en œuvre, si nécessaire, en collaboration avec les autres offices de la DFAC.

#### *Bilan de l'implémentation du LP 21*

La mise en œuvre du LP 21 a été évaluée par le DOA. Diverses parties prenantes ont été interrogées sur l'introduction du LP 21. Six rapports partiels et un rapport de synthèse sont disponibles.

Dans l'ensemble, les résultats de l'évaluation indiquent que le processus de mise en œuvre a été couronné de succès. Avec l'introduction du LP 21, l'accent a été mis pendant plusieurs années sur un enseignement axé sur les compétences dans le cadre du développement scolaire. Le processus de mise en œuvre a reçu des retours très positifs dans leur grande majorité et a donné un nouvel élan au développement de l'enseignement dans les écoles de la partie germanophone du canton.

#### **Planification des mesures**

L'évaluation a mis en évidence des points forts et quelques axes d'amélioration. Les recommandations qui en ont été tirées constituent la base de la planification des mesures. La mise en œuvre des mesures décidées se fera progressivement à partir de l'année scolaire 2025/26. Trois catégories de mesures ont été définies :

- > Mesures prioritaires : « Recueillir les commentaires (feedback) des élèves sur la qualité de l'enseignement » est la mesure que toutes les écoles 1H-11H mettront en œuvre au cours des prochaines années. La collecte systématique de commentaires sur son propre enseignement est une base efficace pour le développement de l'enseignement.
- > Mesures spécifiques aux écoles : Les écoles décident, sur la base de leurs propres résultats, des mesures qu'elles mettront en œuvre dans le domaine de l'enseignement de qualité axé sur les compétences au cours des prochaines années.
- > Autres mesures : Une à deux fois par an, les parents sont informés des thèmes centraux par la direction de l'école au moyen d'une lettre intitulée « DOA-ElternNews » (Actualités DOA pour les parents). Des formations continues et du matériel de soutien sont proposés aux enseignants en fonction des besoins.

Le développement continu d'un enseignement de qualité axé sur les compétences reste la préoccupation centrale du DOA. La gestion de la qualité est actuellement développée en collaboration avec les directions des écoles et sera mise en œuvre de manière systématique à partir de l'année scolaire 2026/27.

### *Transformation numérique : renforcer les écoles ensemble*

La numérisation transforme profondément notre société, et avec elle les écoles. Elle influence notre façon d'apprendre et d'enseigner, de collaborer et de communiquer, ainsi que l'organisation des processus scolaires. Cette transformation ouvre d'énormes perspectives, mais pose également de nouveaux défis aux écoles. Afin que les enseignants et les élèves puissent acquérir les compétences nécessaires pour le monde numérique, des mesures ciblées sont prises à plusieurs niveaux.

La mise en œuvre du programme modulaire Médias et informatique (M&I) en est un élément central. Parallèlement, la transformation numérique est intégrée dans le développement scolaire et la planification pluriannuelle. Ce processus est résolument axé sur la qualité scolaire et respecte l'autonomie de chaque école.

Le service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) et l'équipe de développement MIA Di DOA accompagnent les écoles dans cette voie. En étroite collaboration avec le service spécialisé Fritic, le PICTS (soutien pédagogique en matière de TIC) et les directions d'écoles, un large réseau est mis en place pour la formation continue, le conseil et l'échange.

Avec des offres telles que SelFriDE et DiWa, le MIA Di DOA fournit des outils pratiques qui soutiennent concrètement les écoles dans la transition numérique. Au cours de l'année scolaire, de nombreuses formations continues, des événements incitatifs et des formats d'échange tels que des communautés de pratique ont eu lieu. Ces activités renforcent le réseau, favorisent les échanges entre collègues et permettent un développement ciblé des compétences numériques de toutes les personnes impliquées.

La collaboration continue entre les écoles, les services spécialisés et le DOA a permis de créer une offre variée et adaptée aux besoins. Les écoles disposent ainsi d'outils efficaces pour façonner la transition numérique de manière active, réfléchie et tournée vers l'avenir.

### *Qualité de l'école des écoles germanophones 1H-11H*

Comme le prévoit la loi scolaire, le DOA, l'inspectat scolaire et les directions d'école ont pour mission commune de garantir la qualité de l'école et de l'enseignement dans les écoles germanophones de la 1H à la 11H. Le « groupe de pilotage Développement de la qualité scolaire (SG SQE) » du DOA (représentations du DOA, des directions d'écoles PS & OS, de la PH FR, du ZELF ainsi que, selon les étapes de travail, des enseignants) élabore un guide pour la mise en œuvre de l'assurance qualité avec un cadre d'orientation pour la qualité de l'école intitulé « Gute Schulen 1H-11H Deutschfreiburg » dont la responsabilité est partagée et qui met l'accent sur l'apprentissage des élèves.

Le guide aide toutes les parties prenantes dans leur travail sur la qualité en 6 étapes. Les 5 niveaux suivants sont décrits :

- > Développement personnel (en tant qu'enseignant-e, direction d'école, collaborateur pédagogique, inspecteur ou inspectrice scolaire, direction administrative)
- > Développement individuel de l'enseignement (en tant qu'enseignant-e)
- > Assurance et développement de la qualité à l'école (direction de l'école en collaboration avec l'équipe)
- > Accompagnement des écoles dans l'assurance et le développement de la qualité (inspecteur et inspectrice scolaire)
- > Contrôle de la qualité scolaire au sein du DOA (direction de l'office)

Le cadre d'orientation « Gute Schulen Deutschfreiburg 1H-11H »:

- > met en évidence ce qui fait la qualité d'une école
- > offre aux écoles, aux directions d'écoles et aux enseignants de l'orientation pour le développement de l'enseignement et de l'école ;
- > décrit des caractéristiques de qualité en utilisant des indicateurs
- > contient un guide de mise en œuvre, des instruments permettant aux écoles et aux enseignants de faire le point et de poursuivre leur développement.

---

Le cadre d'orientation décrit quatre *domaines pour la qualité* :

- > apprentissage et enseignement (les élèves sont au centre du développement de l'enseignement, avec pour objectif de devenir « fit for life »)
- > la gestion de l'école
- > culture et climat scolaires
- > accompagnement et surveillance de l'école

Des échos internes et externes (p. ex. : associations professionnelles) sont régulièrement recueillis. La mise en œuvre est prévue à partir de l'année scolaire 2026/27.

#### *Rencontre avec les associations professionnelles*

Rencontre avec l'association professionnelle « Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (LDF) » et l'association « Schuldirektionen Deutschfreiburg (VSDF) » : les responsables du DOA ont échangé à plusieurs reprises avec les président-e-s et les comités du LDF et de la VSDF sur les préoccupations de leurs membres et sur des thèmes actuels.

#### 3.1.4 Enseignement spécialisé

Le SESAM a mis la priorité sur les thèmes suivants :

Les moyens techniques auxiliaires (MTA) : pour les élèves ayant un trouble précoce de l'apprentissage, les MTA sont financés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024 par le Canton. Pour rappel, jusqu'à cette date, c'était l'Office cantonal de l'assurance invalidité (AI) qui prenait en charge ces moyens. L'année 2025 a vu se confirmer le nombre important de demandes évalué lors de la reprise de juillet 2024. Ainsi en 2025, 344 moyens ont été prêtés par le Canton aux élèves de l'école obligatoire (338 nouveaux et 6 renouvellements de prêts auparavant prêtés par l'AI).

**Prévention en logopédie** : le développement de la prévention en logopédie dans 2 crèches de la Ville de Fribourg, en étroite collaboration avec le service concerné de la commune, fait suite à un projet développé dans une crèche en Glâne. Ceci permet de mettre en œuvre la prévention secondaire par l'intervention d'une logopédiste dans un contexte de la petite enfance pour prévenir de troubles plus graves dans le développement de l'enfant. Ce développement se poursuit en 2026.

**La poursuite des travaux de la cellule d'évaluation** dans le cadre de l'analyse de toutes les demandes de mesures d'aide renforcée de pédagogie spécialisée (MAR) : pour constat, le SESAM relève une constante augmentation des ressources pour couvrir les besoins des élèves ayant une MAR tant intégrative que séparative. Ceci amène des réflexions continues sur l'utilisation efficiente des ressources attribuées à la pédagogie spécialisée pour les mesures intégratives et séparatives, notamment au sein du bureau cantonal MAO-MAR. A noter qu'un groupe de travail sur mandat de la Conseillère d'Etat réfléchit à l'évolution des besoins et les réponses données. Un rapport sera transmis à la Conseillère d'Etat courant automne 2026.

**La mise en place de référentiels pédago-thérapeutiques** à l'intention des pédago-thérapeutes travaillant dans les institutions de pédagogie spécialisée. C'était la dernière étape de la mise en place des référentiels pour l'ensemble des prestataires des domaines de la logopédie, de la psychologie et de la psychomotricité qui sont sous la surveillance du SESAM.

Cela fait deux ans que le **Centre d'intervention précoce intensive (Centre IPI)** pour les enfants âgés de 24 à 54 mois présentant un trouble du spectre de l'autisme a ouvert ses portes. Cinq enfants ont commencé leur prise en charge en août 2023. Après deux ans de suivi, ils sont entrés en scolarité en août 2025, soit dans l'école obligatoire, soit dans une institution de pédagogie spécialisée. Afin de préparer les professionnels des établissements scolaires qui les ont accueillis, un groupe de travail bilingue, composé de spécialistes du Centre IPI, d'Autisme Fribourg et du SESAM, ainsi que de deux directions d'écoles primaires, a rédigé un concept à leur intention détaillant les procédures d'orientation en fonction du type d'établissement, ordinaire ou spécialisé, tout comme mis des outils spécifiques à disposition des écoles.

---

Un bilan des deux premières années d'activités du Centre sera réalisé et présenté aux médias au début de l'année 2026.

Les psychomotriciennes et psychomotriciens travaillant tant dans les services de logopédie, de psychologie et de psychomotricité (SLPP) que dans les institutions de pédagogie spécialisée (IPS), ainsi que celles et ceux ayant un agrément avec la DFAC ont participé à une **formation cantonale**. La thématique abordée était « L'approche systémique et la collaboration avec l'école ». Ceci est également le cas pour les logopédistes francophones des SLPP, des IPS et ayant un agrément avec la DFAC. La thématique abordée pour ces professionnelles était : « Quels sont les outils pour observer les trajectoires d'évolution des patients au sein d'une population hétérogène (plurilinguisme, comorbidités) ».

### 3.1.5 Effectifs élèves (état au 1<sup>er</sup> novembre)

Par effectif légal, on entend l'effectif pris en compte pour les ouvertures et fermetures de classe selon l'article 44, al. 3 et 48, al. 5 du règlement de la loi sur la scolarité obligatoire.

Année Harmos	Partie alémanique				Partie francophone			
	2025/26 physique	2025/26 légal	2024/25 physique	2024/25 légal	2025/26 physique	2025/26 légal	2024/25 physique	2024/25 légal
1H	884	914	838	874	2 794	2 864	2 838	2 906
2H	848	906	861	911	2 842	2 944	2 906	3 018
<b>Total 1H-2H</b>	<b>1'732</b>	<b>1'820</b>	<b>1'699</b>	<b>1'785</b>	<b>5 636</b>	<b>5 808</b>	<b>5 744</b>	<b>5 924</b>
3H	834	882	839	871	2 956	3 084	2 947	3 097
4H	830	866	828	850	3 005	3 193	2 864	2 992
5H	821	843	856	874	2 859	3 029	2 940	3 132
6H	848	876	837	867	2 959	3 175	2 858	3 012
7H	844	886	788	828	2 912	3 092	2 874	3 102
8H	779	821	788	826	2 897	3 143	2 790	3 006
Classes soutien	-	-	-	-	19	19	28	28
<b>Total 3H-8H</b>	<b>4'956</b>	<b>5'174</b>	<b>4'936</b>	<b>5'116</b>	<b>17 607</b>	<b>18 735</b>	<b>17 301</b>	<b>18 369</b>
9H	764	776	756	766	2 834	3 028	2 808	2 986
10H	744	765	820	838	2 826	2 988	2 950	3 116
11H	870	886	873	891	3 176	3 318	3 268	3 434
Classe soutien	161	161	140	140	167	167	118	118
<b>Total 9H-11H</b>	<b>2'539</b>	<b>2'588</b>	<b>2'589</b>	<b>2'635</b>	<b>9 003</b>	<b>9 501</b>	<b>9 144</b>	<b>9 654</b>
<b>Total général</b>	<b>9'227</b>	<b>9'582</b>	<b>9'224</b>	<b>9'536</b>	<b>32 246</b>	<b>34 044</b>	<b>32 189</b>	<b>33 947</b>

### 3.1.6 Ouverture fermeture de classes

Nombre de classes	Partie alémanique		Partie francophone	
	2025/26	2024/25	2025/26	2024/25
Année Harmos				
1H-2H	96	94,50	304,50	308,50
3H-8H	262,10	256,10	931,00	910,00
Classe soutien 3H-8H	-	-	2	3
3H-8H avec classes soutien	256,10	256,10	933,00	913,00
9H-11H avec classes soutien	153,00	149,00	511	467

\* Classes mixtes : situations où un enseignement commun pour des disciplines générales a été organisé sans distinction de types de classe.

Elèves par classe	Partie alémanique		Partie francophone	
	2025/26	2024/25	2025/26	2024/25
Année Harmos				
1H-2H	18,04	17,98	18,51	18,65
3H-8H**	18,91	19,27	18,89	18,98
9H-11H***	18,02	18,62	19,68	19,97

\*\* Moyenne sans les classes de soutien. Une classe de soutien, au sens de l'article 86 al. 3 du RLS, doit comprendre au minimum 6 élèves et au maximum 11 élèves.

\*\*\* Moyenne sans les classes de soutien et sans la dimension « classes mixtes ».

### 3.1.7 Effectif élèves physiques et classes par district pour le cycle 1 et 2 (état au 1<sup>er</sup> novembre, avec les classes de soutien)

Partie du canton	Année Harnos	District	2025/26		2024/25	
			Elèves	Classes	Elèves	Classes
Alémanique	1H–2H	See	500	27	518	28
		Sense	944	53	889	49,5
		Gruyère	7	1	10	1
		Saane	281	15	282	16
		<b>Total 1H 2H</b>	<b>1732</b>	<b>96</b>	<b>1'699</b>	<b>94,5</b>
	3H–8H	See	1'538	79,4	1'523	76,4
		Sense	2'576	136	2'590	134
		Gruyère	31	3	33	3
		Saane	811	43,7	790	42,7
		<b>Total 3H–8H</b>	<b>4956</b>	<b>262,1</b>	<b>4936</b>	<b>256,1</b>
<b>Total alémanique</b>						
Francophone	1H–2H	Lac	295	15,5	280	16,5
		Broye	864	48	854	47
		Glâne	605	33	636	32
		Gruyère	1342	70	1352	70
		Sarine	2071	113	2156	118
		Veveyse	459	25	476	25
	<b>Total 1H–2H</b>	<b>5636</b>	<b>304,5</b>	<b>5754</b>	<b>308,5</b>	
	3H–8H	Lac	884	46	873	47
		Broye	2631	135	2553	127
		Glâne	1809	96	1832	97
		Gruyère	4196	217	4055	203
		Sarine	6595	361	6479	341
		Veveyse	1492	78	1481	73
<b>Total 3H–8H</b>		<b>17607</b>	<b>933</b>	<b>17273</b>	<b>888</b>	
<b>Total francophone</b>		<b>23243</b>	<b>1237,5</b>	<b>23027</b>	<b>1196,5</b>	

### 3.1.8 Effectif élèves physiques et classes par Cycle d'orientation (état au 1<sup>er</sup> novembre)

Partie du canton	Cycle d'orientation	2025/26		2024/25	
		Elèves	Classes*	Elèves	Classes*
Alémanique	Deutsche OS Freiburg	408	22	397	21
	OS Düdingen	351	21	356	21
	OS Gurmels	189	13	190	11
	OS Kerzers	191	15	211	14
	OS Region Murten	343	20	381	20
	OS Plaffeien	311	18	329	19
	OS Tafers	395	23	426	23
	OS Wünnewil	351	21	345	20
<b>Total alémanique</b>		<b>2'539</b>	<b>153</b>	<b>2'635</b>	<b>149</b>
Francophone	CO du Belluard	768	41	746	41
	CO de la Gruyère, Bulle	683	34	688	34
	CO de la Broye, Cugy	390	19	395	20

	2025/26		2024/25	
CO de la Broye, Domdidier	413	21	435	22
CO de la Broye, Estavayer	511	26	542	25
CO du Gibloux	411	23	456	23
CO de la Glâne	1043	52	1080	51
CO de Jolimont	838	43	938	42
CO de la Gruyère, La Tour-de-Trême	748	38	821	40
CO de Marly	534	29	580	27
CO de Morat	203	13	227	13
CO de Pérolles	540	29	553	27
CO de Riaz	649	34	718	34
CO de Sarine Ouest	558	30	647	32
CO de la Veveysse	714	36	768	36
<b>Total francophone</b>	<b>9003</b>	<b>468</b>	<b>9594</b>	<b>467</b>

\*Avec les classes de soutien sans la dimension « classes mixtes ».

## 3.2 Pédagogie spécialisée

### 3.2.1 Généralités

Dans le cadre de sa mission, le Service a notamment effectué les tâches d'analyse, d'octroi et de contrôle des mesures d'aide renforcées de pédagogie spécialisée en étroite collaboration avec les partenaires de l'école. Un temps important a été consacré aux visites des institutions de pédagogie spécialisée et au suivi des mesures intégratives de pédagogie spécialisée à l'école ordinaire. Des contacts intenses et réguliers ont également été entretenus, tout au long de l'année, avec les services communaux de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPP) et les prestataires indépendants en psychomotricité et en logopédie, ainsi qu'avec le Service éducatif itinérant (SEI) chargé des mesures d'éducation précoce spécialisée et des prestations du Centre IPI.

### 3.2.2 Données statistiques de l'enseignement spécialisé

#### 3.2.2.1 Personnel occupé dans les écoles spécialisées fribourgeoises

	EPT selon BU 2025	EPT selon BU 2026	Evolution EPT
Personnel enseignant	277.44	298.97	+21.53
Personnel éducatif et infirmier	72.52	79.98	+7.46
Personnel thérapies	71.40	84.49	+13.09
Direction et administration	39.00	43.17	+4.17
Conciergerie, technique et intendance	37.05	41.07	+4.02
<b>Total</b>	<b>497.41</b>	<b>547.68</b>	<b>+50.27</b>
Stagiaires et apprenti-e-s	121.12	131.81	+10.69
<b>Total</b>	<b>618.53</b>	<b>679.49</b>	<b>+60.96</b>

35.28 EPT ont été octroyés aux institutions de pédagogie spécialisée pour la rentrée scolaire 2025/26 afin de répondre à la hausse des élèves au bénéfice d'une mesure séparative à l'école ou l'internat. De plus, l'équivalent de 14.99 EPT ont été régularisés (jusqu'ici octroyés sous la forme de montants forfaitaires en CHF).

#### 3.2.2.2 Evolution des élèves et des classes dans les écoles spécialisées fribourgeoises (au moment de la rentrée scolaire)

	2024/25	2025/26	Evolution	2024/25	2025/26	Evolution	2024/25	2025/26	Evolution
	FR	FR		DE	DE		Total		
Nombre d'élèves	896	963	+67	165	170	+5	1061	1133	+72
Nombre de classes	132	142	+10	23	24	+1	155	166	+11
Moyenne par classe	6.79	6.78		7.17	7.08		6.85	6.83	

### 3.2.2.3 Evolution des élèves « hors canton » : enfants fribourgeois placés dans des institutions non fribourgeoises (au moment de la rentrée scolaire)

	2024/25			2025/26			Evolution
	FR	DE	Total	FR	DE	Total	
Nombre d'élèves	4	14	18	2	12	14	-4

### 3.2.2.4 Evolution des élèves « hors canton » : enfants non fribourgeois scolarisés dans les écoles spécialisées du canton de Fribourg (au moment de la rentrée scolaire)

	2024/25			2025/26			Evolution
	FR	DE	Total	FR	DE	Total	
Nombre d'élèves	19	2	21	17	1	18	-3

### 3.2.2.5 Intégration d'élèves en classe régulière (au moment de la rentrée scolaire)

	2024/25		2025/26		Evolution	
	FR	DE	FR	DE	FR	DE
Déficience intellectuelle et/ou handicaps divers	859	186	877	214	+18	+28
Déficiences de la vue ou de l'ouïe	25	33	29	4	+4	-29
Total FR/DE	<b>884</b>	<b>219</b>	<b>906</b>	<b>218</b>	<b>+22</b>	<b>-1</b>
<b>Totaux</b>	<b>1103</b>		<b>1124</b>		<b>+21</b>	

Les élèves francophones avec une déficience visuelle sont suivis par du personnel enseignant spécialisé du Centre pour handicapés de la vue (CPHV) de Lausanne. Dans la partie alémanique, ces élèves sont pris en charge par la « Stiftung für blinde und sehbehinderte Kinder und Jugendliche » de Zollikofen.

L'Institut St-Joseph assure le soutien pédagogique des élèves francophones avec une déficience de l'ouïe. Dans la partie alémanique, ces élèves sont suivis par le personnel du « Pädagogisches Zentrum für Hören und Sprache » de Münchenbuchsee.

Pour la partie alémanique, les données 2024/25 comptabilisaient les élèves avec une mesure à bas seuil et à haut seuil. Dès 2025/26, seuls les élèves avec une mesure à haut seuil sont comptabilisés, d'où la baisse.

### 3.2.2.6 Service éducatif itinérant (SEI)

Le Service éducatif itinérant (SEI) déploie ses activités auprès des enfants en âge préscolaire. Il s'occupe annuellement de plus de 650 enfants, ce qui représente environ 36 000 heures de prestations par année. De plus, il a accueilli à la rentrée 2025/26 quatorze enfants avec un trouble du spectre de l'autisme dans son centre d'intervention précoce intensive (Centre IPI).

## 3.2.3 Les services de logopédie, de psychologie et de psychomotricité (SLPP)

### 3.2.3.1 Personnel occupé dans les SLPP

	EPT 2022/23	EPT 2023/24	EPT 2024/25	EPT 2025/26
Logopédistes	76.1	80.3	80.8	82.7
Psychologues	39.2	41.4	40.9	41.6
Psychomotriciens/nes	20.8	19.7	20.7	19.3
<b>Total</b>	<b>136.1</b>	<b>141.4</b>	<b>142.4</b>	<b>143.6</b>

### 3.2.3.2 Répartition des élèves pris en charge par les SLPP par degré scolaire (suivis au 15.05.2025)

	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	9H	10H	11H	TOTAL
Logopédie	304	434	408	466	438	380	246	136	81	50	33	<b>2976</b>
Psychologie	123	241	261	310	272	243	174	145	151	156	149	<b>2225</b>
Psychomotricité	53	190	193	174	120	57	22	16	5	3	0	<b>833</b>
<b>Total</b>	<b>480</b>	<b>865</b>	<b>862</b>	<b>950</b>	<b>830</b>	<b>680</b>	<b>442</b>	<b>297</b>	<b>237</b>	<b>209</b>	<b>182</b>	<b>6034</b>

La collecte des données destinées à l'élaboration des statistiques des SLPP a été effectuée au moyen d'un outil réalisé par le SESAM en collaboration avec les SLPP. Les données sont livrées au SESAM à la fin de l'année scolaire (état au 15.05).

## 3.3 Echanges scolaires

### 3.3.1 Généralités

La personne en charge de la coordination des échanges linguistiques a participé à différentes manifestations organisées par les services d'orientation scolaire et professionnelle dans le canton et en Suisse afin de promouvoir et transmettre des informations concernant les différents programmes d'échanges.

### 3.3.2 Douzième année linguistique (DAL)

Le nombre de participant-e-s placé-e-s (en Suisse) pour la 12<sup>e</sup> année linguistique s'élève pour 2024/25 à 148 élèves. Une quinzaine d'élèves ont interrompu ce programme en cours d'année. Le rapport entre alémaniques (49) et francophones (99) est stable. Ce programme propose 3 variantes : 76 élèves ont été placés en variante 1 (pendulaires), 4 élèves en variante 2 (échange réciproque), tandis que 68 se trouvaient en variante 3 (échange unilatéral dans une famille d'accueil). Le manque de familles d'accueil pour le placement des élèves reste toujours d'actualité.

(Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD, partiel alémanique suisse = DCH)

	Nombre d'élèves – 2024/25	Nombre d'élèves – 2025/26
FRF -> Tessin	0	0
FRD -> Tessin	0	0
FRF -> Suisse allemande	62	64
FRF -> FRD	32	37
FRD -> FRF	30	31
Romandie > DCH	5	2
DCH -> Romandie	19	16
Total filles	78	86
Total garçons	70	64
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>150</b>

### 3.3.3 Echanges élèves / classes (EC)

Afin de trouver une classe partenaire, les enseignant-e-s peuvent utiliser la plate-forme match&move ([www.matchnmove.ch](http://www.matchnmove.ch)). Cet outil de recherche est géré par Movetia, agence nationale pour les échanges et la mobilité. Il est à noter que la plupart des partenariats sont reconduits d'année en année entre des établissements partenaires.

Les échanges d'élèves et de classes avec les différents types d'échanges annoncés à la coordination ont atteint pour l'année scolaire 2024/25 pour tout le canton de Fribourg, tous degrés confondus, le nombre de 4195 élèves. Il est important de relever que de nombreux échanges de classes ont lieu sans passer par la coordination, car il ne s'agit que d'activités à distance ou car ils ne nécessitent pas de financement.

Pour le canton de Fribourg : (Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD)

Nombre d'élèves 2024/25	FRF	FRD
Enfantine (0 classes & 0 Klassen)	0	0
Primaire (0 classes & 1 Klassen)	0	21
Secondaire I (4 classes & 1 Klassen)	84	21
Secondaire 1 (10H) (150 classes & 45 Klassen)	2950	820
Secondaire II (3 classes & 0 Klasse)	53	0
Accueil classes d'ailleurs unilat. (ACA) (5 classes & 0 Klasse)	119	0
Echanges linguistiques individuels S2 (ELI)	0	0
12 <sup>e</sup> année linguistique individuel (DAL)	94	26
12 <sup>e</sup> année linguistique type plus exigeant (FR-DAL)	0	4
Echanges individuels de vacances (FEA-EIV-SIV)	3	0
<b>Total 2024/25</b>	<b>3303</b>	<b>892</b>

### 3.3.4 Echanges individuels de vacances (EIV)

Ce programme est géré intégralement par Movetia. Les inscriptions se font sur la plateforme [www.matchnmove.ch](http://www.matchnmove.ch). Il s'agit d'un échange d'une ou deux semaines. Les jeunes passent du temps ensemble à tour de rôle au sein des deux familles. A l'échelle nationale, 118 participant-e-s ont été jumelés pour un échange durant les vacances en 2024/25 (27 au primaire, 64 au secondaire 1 et 27 au secondaire 2).

Pour le canton de Fribourg : (Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD)

Appariés	Nombre d'élèves 2024/25
Suisse (26 cantons)	118
FRF -> Tessin	0
FRF -> Suisse allemande	3
FRD -> Romandie	0
<b>Total canton FR</b>	<b>3</b>

### 3.3.5 Movetia

L'agence nationale pour les échanges et la mobilité Movetia ([www.movetia.ch](http://www.movetia.ch)) propose plusieurs programmes d'échange et offre également des subventions. En plus des échanges proposés aux classes de l'école primaire jusqu'au degré secondaire II et des échanges durant les vacances pour les jeunes de 11 à 18 ans, Movetia a également développé un programme d'échange national individuel. De plus, Movetia gère la plateforme match&move, qui sert d'intermédiaire entre les différents partenaires d'échange.

Les responsables cantonaux des échanges linguistiques (RCE) entretiennent avec Movetia une étroite collaboration notamment pour la diffusion de la documentation en matière d'échanges et de mobilité, sur le plan national et international. La Suisse a le statut de pays partenaire dans le programme Erasmus+. Les institutions suisses peuvent de ce fait continuer à participer aux activités de coopération et de mobilité avec les pays membres de ce programme.

#### Région capitale suisse (RCS)

Les échanges « Sprachbad-Immersion » effectués les années passées dans la Région Capitale Suisse ont été reconduits. Le soutien logistique est toujours assuré par le Forum du Bilinguisme à Bienne et le financement par le canton et par Movetia. Avec ce projet, la Région Capitale Suisse complète des activités qui se déroulent déjà sur le plan cantonal ou communal et encourage ainsi d'une manière ciblée des échanges qui vont au-delà des frontières communales et cantonales avec les cantons de Berne, Valais, Fribourg, Soleure et Neuchâtel.

---

### 3.3.6 Région capitale suisse (RCS)

Les échanges « Sprachbad-Immersion » effectués les années passées dans la *Région Capitale Suisse* ont été reconduits. Le soutien logistique est toujours assuré par le *Forum du Bilinguisme* à Bienne et le financement par le canton et par Movetia. Avec ce projet, la *Région Capitale Suisse* complète des activités qui se déroulent déjà sur le plan cantonal ou communal et encourage ainsi d'une manière ciblée des échanges qui vont au-delà des frontières communales et cantonales avec les cantons de Berne, Valais, Fribourg, Soleure et Neuchâtel.